

Forges fier d'un de ses jeunes parmi les « meilleurs apprentis de France »

La commune de Forges a su se distinguer lors de la remise des récompenses des meilleurs apprentis de France, aux greniers Saint Jean à Angers.

En effet, le jeune Guillaume FRIBAULT, âgé de 16 ans a obtenu la médaille d'argent au concours départemental d'un des meilleurs apprentis de France organisé chaque année par les Meilleurs Ouvriers de France (MOF). C'est dans la catégorie « restauration et hôtellerie » que le jeune forgéen scolarisé au lycée professionnel Jean Bertin en Terminale BEP s'est fait remarquer.

Le concours organisé au CFA « La Bonnauderie » à Cholet (centre de formation en restauration et hôtellerie) a permis à Guillaume de s'illustrer en réalisant un filet de truite saumonée servi avec une sauce froide au persil plat (plat froid), et en dessert un riz au lait chocolaté sauce à la menthe fraîche.

Les professionnels et les formateurs présents au CFA ont su prendre la juste mesure du travail réalisé par Guillaume et ont récompensé l'excellence de son travail par une médaille d'argent bien méritée.

Les parents du jeune Guillaume étaient présents lors de la remise des médailles et peuvent être salués pour l'accompagnement dont ils ont fait preuve jusqu'à la réussite de leur fils.



Photo (de gauche à droite) : Michel Bellanger Vice-président National des MOF / parents de Guillaume / Bertrand Bregéon MOF Maine et Loire

MAISONS FAMILIALES RURALES

Une Maison familiale rurale (MFR) est un centre de formation, sous statut associatif et sous contrat avec l'Etat ou les Régions, qui a pour objectifs la formation et l'éducation des jeunes et des adultes ainsi que leur insertion sociale et professionnelle.

Il est possible d'entrer en Maison familiale rurale après les classes de cinquième, de quatrième, de troisième, de seconde ou après le bac. Les Maisons familiales rurales proposent plus de 200 qualifications de l'enseignement technologique et professionnel (CAP, BEP, Bac professionnel, Bac technologique, BTS...), réparties dans de nombreuses familles de métiers.

Au niveau du fonctionnement, chaque association Maison familiale peut être un établissement scolaire sous contrat de participation au service public d'éducation avec le ministère de l'Agriculture ou un Centre de formation d'apprentis (CFA) ou un Centre de formation continue conventionné par les Conseils régionaux.

Contact : Anatole MICHEAUD : 06 80 93 28 68

Modalités d'attribution d'une bourse départementale

Tout renseignement : www.cg49.fr

Modalités d'attribution

- Bénéficier d'une bourse nationale, ou régionale pour les formations sanitaires et sociales,
- Les parents ou les conjoints doivent résider fiscalement en Maine-et-Loire au 1er janvier de l'année de la demande.

A compter de cette année, tout candidat, titulaire d'un baccalauréat, qui prépare un concours à caractère sanitaire et social (kinésithérapeute, infirmier, orthopédiste, sage-femme...) ou qui suit une année préparatoire au brevet de technicien supérieur (BTS) pourra désormais bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur selon le barème et les critères départementaux. Il est précisé que ces préparations doivent servir de passerelles pour l'accès à l'enseignement supérieur.

Les dossiers sont à retirer à partir du début juillet.

Ils doivent être retournés aux services départementaux avant le 31 octobre suivant. Service à contacter:

DIRECTION DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - Téléphone : 02 41 81 43 23 Mail : boursup@cg49.fr

Prise en charge par le Conseil général des frais de transport à hauteur de 86 % laissant 14 % à la charge des familles pour un élève subventionné.

Contact à Forges: Nicole BOUCHER : 02 41 59 00 67

TRANSPORTS SCOLAIRES

CRITÈRES D'OCTROI DES SUBVENTIONS

Être domicilié en **Maine-et-Loire**,

Être **demi-pensionnaire**,

Utiliser un service de transport **matin et soir** au moins **4 jours par semaine**,

Habiter à **plus de 3 km** de l'établissement scolaire en zone rurale (distance prise en compte par rapport à la voie praticable la plus courte entre le domicile et l'établissement),

Être âgé d'au moins **2 ans**,

Être scolarisé de la **Petite Section à la Terminale**,

Être scolarisé dans l'établissement **le plus proche du domicile**

Possibilité pour l'élève scolarisé en cycle de formation par alternance,

Contact à Forges : Sandrine BOSSARD : 02 41 40 33 52



Les centres de planification et d'éducation familiale

Vous vous posez des questions sur la sexualité, la contraception, la vie de couple, l'avortement ou les maladies sexuellement transmissibles: les centres de planification et d'éducation familiale sont là pour vous accueillir, vous écouter et vous conseiller. En toute confidentialité et gratuitement pour les mineurs.



- **DOUÉ-LA-FONTAINE**
Association française des centres de conseil conjugal
Centre social Jean Dima
Place de la Mairie
02 41 59 77 09
- **SAUMUR**
Mouvement français pour le planning familial
02 41 51 00 33

Aides de la REGION

La Région est compétente depuis le 1er janvier 2005 pour attribuer des aides aux élèves et étudiants de certaines formations initiales en travail social, en formation paramédicale ou de sages femmes.

Vous avez entre 15 et 25 ans et vous habitez en Pays de la Loire ? Avec la **Carte TIVA**, voyagez à moitié prix sur le réseau de transport régional ! Le prix très attractif de 15 € (l'une des cartes les moins chères de France) témoigne une nouvelle fois de l'attachement de la Région des Pays de la Loire aux valeurs de solidarité et d'égalité des chances.

Année 2010
Juillet : n° 6

Sommaire

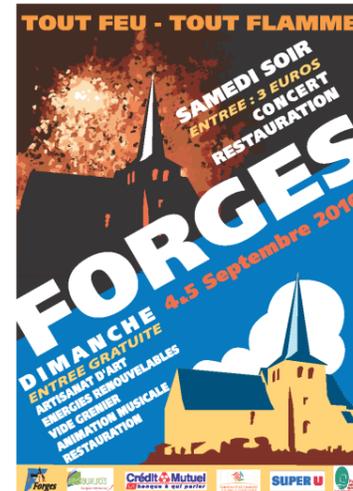
- Page1:
 - Dans le rétro
- Page 2
 - Les bons gestes en période de sécheresse
 - Tarifs piscine
 - Activités CEL
- Page 3
 - Dossier: sécurité et premiers secours
- Page 4
 - Aides scolaires
 - Bravo Guillaume!

REPAS COMMUNAL

Samedi 29 juin la salle des loisirs était pleine pour recevoir les 80 convives de la commune pour le traditionnel « méchoui ». Ambiance habituelle



AFFICHE de l'EDITION 2010



SI PRES DU BUT POUR LA DEUXIEME ANNEE CONSECUTIVE



Une partie des supportrices leur grâce et leurs chants ont participé au succès de cette édition.

Comme en 2009 la vaillante équipe de Forges a vu sa déferlante rose s'ensabler en finale. La lettre U nous a été fatale. Malgré cela l'ambiance aura été SUPER. La démission des coaches n'est pas à l'ordre du jour.



Les consignes d'avant match pour l'équipe, issue du Comité des Fêtes, qui a su créer un réel dynamisme.

EN TOUE SUR LA VIENNE

le PNR a récompensé la commune de Forges par un éco-trophée pour son action en faveur du développement durable dans le cadre de la création de son lotissement et lui a offert une balade en toue sur la Vienne. Les conseillers et membres des services accompagnés de leurs conjoints ont pu ainsi profiter d'une soirée

champêtre qui n'a pas été sans surprises. Ils se souviendront autant des paysages, que de la randonnée kayak de futs mariés en train d'enterrer leur vie de garçon ou des oiseaux aperçus lors de la pérégrination. Ce qui a laissé des traces plusieurs jours durant ce sont les piqûres de moustiques...



25 ANS des FOYERS d'ACCUEIL



Bruno CAMPEOTTO, résidant à Forges depuis quelques années, est directeur des foyers d'accueil de Doué la Fontaine.

Cette structure qui travaille dans le cadre de l'ADAPEI (enfance inadaptée) a fêté ses 25 ans d'existence dans le parc de Forges le 26 juin dernier. La visite du maire, de ses adjoints et de voisins du lotissement mais aussi du Président de la CC et du Conseiller Général est un signe de la reconnaissance d'une action exemplaire en matière d'insertion.

Saumur fête ses vins du 4 au 12 septembre

Vins, saveurs et bonne humeur ! C'est le thème choisi par les organisateurs de ce nouveau festival. Le rendez-vous est pris pour la première quinzaine de Septembre. Le traditionnel marché de début Septembre s'étoffe et devient « Festivini ». Pendant 10 jours, les animations autour du vin vont se succéder. Plus de 20 000 personnes sont attendues toute la semaine. Concerts, spectacles, (« Forges Tout Feu Tout Flamme » est inclus dans le programme), rencontres sportives, gastronomiques, animations dans la ville et chez les commerçants. Saumur et sa région se mobilise pour ses vins.

SECHERESSE :

Guide des mesures préfectorales

Je souhaite:

- **laver mon véhicule** en dehors des stations professionnelles et hors objectif sanitaire et de sécurité
- **remplir ma piscine** à usage privé (hors chantier en cours et hors contraintes de maintenance)
- **laver mes bâtiments ou mes voiries** (hors objectif sanitaire et de sécurité et hors chantiers en cours).
- **arroser mes espaces verts privés ou publics** (pelouses, massifs, terrains de sport)
- **alimenter mes fontaines ou mes jets d'eau** en l'absence d'un dispositif de recyclage d'eau

Référence : arrêté du 11/05/07, modifié le 07/04/08, portant préservation de la ressource en période d'étiage

Pour tout renseignement :

**Mission Inter Services de l'Eau
DDEA de Maine et Loire
15, bis rue Dupetit-Thouars
49 047 – Angers Cedex 01 -
Tél :02.41.79.67.80.**

Le Département est en:

VIGILANCE :
je dois être économe !

INTERDICTION :
ces usages me sont interdits en permanence (*)

RESTRICTION :
ces usages me sont interdits entre 10h et 20 h (*)

(*) quelle que soit la ressource utilisée : puits, eau potable, rivière, à l'exception des eaux de toiture

Usages NON SOUMIS aux restrictions et aux interdictions :

- les prélèvements pour l'adduction d'eau potable
- les prélèvements pour la protection civile et militaire, en particulier pour la défense incendie
- l'abreuvement des animaux
- l'arrosage individuel des potagers
- l'arrosage des plantes sous serres, des plantes en conteneurs, des rosiers, du tabac.

CEL : des activités pour vos enfants

Pourquoi ne pas aller à la piscine?

Le Centre Aquatique propose des activités aquatiques à l'année pour les enfants et les adultes. Elles se pratiquent sur inscription et sont assurées par des maîtres-nageurs. Renseignements et inscriptions au 02 41 67 07 24

Bonus : Le Centre Aquatique offre 10 entrées piscine ou 5 entrées balnéo pour toute souscription à un abonnement à l'année.

Email : centreaquatique-douelafontaine@orange.fr
www.piscine-douelafontaine.com

CENTRE AQUATIQUE	TARIFS 2010-2011	
	CC*	Hors CC
Entrée adulte	3,90€	4,30€
Entrée enfant (3/17 ans)	3,00€	3,30€
Carte famille (maxi 3 personnes)	8,15€	9,15€
Entrée supplémentaire famille	2,35€	2,65€
Carte 10 heures adulte	24,90€	27,40€
Carte 10 entrées adulte	35,30€	39,05€
Carte 10 entrées enfant	27,00€	29,70€
Etudiants réduction de 10%	* com. de communes	

À la recherche des CHAUVES-SOURIS

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et la Ligue pour la protection des oiseaux – lancent, pour la deuxième année consécutive, une campagne de recherche des chauves-souris sur tout le territoire du Parc.

La LPO et le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine sont à la recherche de bâtiments publics (églises, mairies, écoles...) ou de propriétés privées (caves, combles d'habitations...) qui abritent des chauves-souris.

Avis aux observateurs ! Si vous connaissez des lieux, contactez le 02 41 53 66 00.

Le Contrat Educatif Local (CEL) propose aux enfants du CP à la 3ème des activités gratuites pendant les petites vacances, ainsi que certains mercredis.

L'objectif du CEL est de promouvoir la place de l'enfant et du jeune dans sa vie sociale.

Pour leur plus grand plaisir, 16 enfants de Forges ont pu en profiter lors de l'année scolaire 2009-2010.

Cette année, ont eu lieu des animations comme:

- Le club nature avec la Ligue de protection des oiseaux
- Des activités scientifiques avec " Les petits débrouillards "
- Un atelier Robotique
- De la cuisine, du jardinage, de la danse contemporaine de la musique, du théâtre, etc...

La saison s'est achevée le 3 juillet par l'inauguration du ponton de l'étang d'Argentay aux Verchers sur Layon. Ce ponton, accessible aux personnes à mobilité réduite, a été réalisé en avril, par les 13/15 ans qui peuvent être fiers d'eux.

Contact à Forges : Sylvie MICHE—02 41 67 01 39



COURS DE DANSES DE SALON

Quelque soit votre âge, que vous soyez seul ou en couple, si vous voulez apprendre à danser ou vous perfectionner dans le rock, la valse, le tango, le paso-doble, le cha-cha, la rumba... l'association « Animation Danses » donne des cours tous les mercredis et vendredis soirs à doué la Fontaine. Premier cours de découverte le mercredi 15 septembre à 21h30..

Pour tous renseignements, appeler le 06 70 19 46 27 ou le 02 41 44 80 52

DOSSIER : SECURITE et PREMIERS SECOURS



DEFIBRILLATEUR

Le défibrillateur est installé à la porte de la mairie comme vous pouvez le constater sur cette photo. Pour tout accident se déroulant près de la Lande Elevée nous conseillons d'utiliser celui de la commune de Montfort.

FORMATION DEFIBRILLATEUR

Une première formation a eu lieu le mercredi 30 juin à la salle des loisirs. D'autres séances seront proposées au mois de septembre. Ces séances durent environ 1h30 et sont dispensées à partir de 19h30. Il n'est pas besoin d'avoir une qualification particulière pour en bénéficier.



FORMATION « Prévention et secours Civiques de Niveau 1 »

Une formation est offerte par les sapeurs-pompiers afin de transmettre les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés. Déroulement: 10 heures de formation

POUR DEVENIR SAPEUR POMPIER

Conditions d'accès:

- être âgé de 16 à 55 ans au plus ;
- mesurer au minimum 1,60 m ;
- disposer d'un casier judiciaire vierge et de ses droits civiques ;
- se trouver en position régulière au regard du service national ;

Les numéros d'appel d'urgence

Qui appeler dans quel cas ?

⇒ Urgence de secours aux personnes, sapeurs pompiers : 18

- incendies
- accidents de la route
- accidents domestiques
- explosions, dégagement de gaz ou de vapeurs toxiques
- personnes en péril, noyades, inondations

LES GESTES QUI SAUVENT

Une minute d'inattention et c'est l'accident. Comment agir dans ce genre de situation ?

Des vies pourraient être épargnées si 1personne sur 5 connaissait les gestes d'urgence. Des gestes simples qui, s'ils sont pratiqués rapidement et correctement, peuvent sauver des vies...

L'étouffement : qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte, il faut agir au plus vite.

•Donnez un maximum de 5 claques dans le dos de la victime (entre les omoplates), afin de provoquer une toux et de déloger l'objet bloquant la respiration.

•Si cette action ne suffit pas, effectuez un maximum de 5 compressions abdominales. Placez-vous derrière la victime et posez un de vos point fermé entre le nombril et l'extrémité inférieure du sternum.

•Le problème persiste. Alternez 5 claques dans le dos et 5 pressions abdominales.

•La victime perd connaissance, posez-la délicatement au sol et alertez rapidement les secours. Entrez par la suite une réanimation cardio-pulmonaire en effectuant 30 compressions thoraciques. Poursuivez la réanimation jusqu'à l'arrivée des secours ou jusqu'au retour d'une respiration normale.

Correspondant sécurité civile à forges: Philippe MORIN : 06 08 00 32 71

-remplir les conditions d'aptitude physique et médicale.

Les engagements ont lieu le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année. La première démarche consiste à rencontrer le chef du centre de secours le plus proche de son domicile. Une journée d'évaluation (tests physiques et exercices écrits) précède la remise du dossier de recrutement. Lorsque le dossier est complet, le candidat est convoqué à une visite médicale d'aptitude. Démarre ensuite la formation initiale.

⇒ Urgence médicale, SAMU : 15

- détresses
- grandes urgences médicales à domicile
- blessés par accident
- malaises dans un lieu public
- accidents du travail

⇒ Urgence sécuritaire, police nationale ou gendarmerie nationale : 17

- accidents de la route
- troubles à l'ordre public
- infractions pénales

La perte de connaissance : suite à un malaise, une personne perd connaissance

•Avant d'entreprendre quoi que se soit, vérifiez que la victime ne réagit pas

•Libérez les voies aériennes, et dégager son cou de tout accessoire qui gênerait sa respiration.

•Tournez la victime sur le côté en position latérale de sécurité.

•Demandez à quelqu'un d'appeler les secours ou allez chercher de l'aide si vous êtes seul.

•Vérifiez régulièrement la respiration de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

L'arrêt cardiaque : les gestes qui sauvent

•Si la victime ne réagit pas et ne respire pas normalement, prévenez les secours ou demandez à des personnes de le faire à votre place, chaque minute compte.

•Libérez les voies aériennes et commencez par effectuer 30 compressions thoraciques.

•Pratiquez ensuite 2 insufflations (si cela vous a été enseigné)

•Continuez la réanimation jusqu'à l'arrivée des secours.

